

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 27 (1982)

Artikel: Le canal romain d'Avenches : rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981
Autor: Bonnet, Françoise
Kapitel: Le matériel, contexte et panorama
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le carré 7, la preuve que le renforcement du talus avec planches est contemporain des pieux de 157 s'obtient de la même façon évidente que dans le carré 4: ce sont les pieux de 157 qui, soigneusement alignés tous les 60 cm environ côté canal des planches posées de chant, contribuent le mieux à les soutenir. Deux autres pieux pouvaient encore remplir cette fonction: un pieu de 123?, qui se situe en fait entre deux planches se faisant suite, et un pieu non daté. Remarquons qu'il manque un pilotis, au milieu du carré à peu près, entre deux pieux placés à 1.20 m l'un de l'autre.

Les poutres en sapin du carré 9, qui ont servi comme ponton, appartiennent au même groupe de corrélation que la planche principale du carré 7. Elles datent donc de 157, comme, nous le déduisons, le planchéage de la berge. En revanche, le pilotage sous-jacent est antérieur à ces installations. Il est néanmoins rendu sur le plan de phase avec le sigle des pieux de 157 pour plus de commodité.

Phase de réfection de 168 (fig. 25)

Six pieux datés de 168 prouvent qu'on a procédé onze ans après les derniers travaux à quelque renforcement des talus et des chemins, tout au long de la zone boisée du canal, sans en modifier l'image.

On peut tout de même se demander quelle était l'utilité de ces «réfections»: en effet, les pieux sont rajoutés de façon si raréfiée (six sur deux fois 50 m de canal), et puis pas un seul ne touche une planche pour mieux la caler et, dans le carré 4, quel intérêt, alors que tous les pilotis sont encore verticaux et bien conservés, d'en rajouter deux au milieu des anciens?

Une hypothèse peut toutefois être avancée: les pieux de 168, qui ont en général de grands dia-

mètres, n'ont peut-être servi qu'à l'amarrage des barques.

Abandon du canal et conclusion

C'est vers la fin du II^e siècle après J.-C. qu'il faut placer l'abandon définitif du canal, ce qui réduit sa durée de vie à environ septante ans au maximum. Cette évaluation a été faite de la façon suivante:

Nous avons ajouté à 168, date de la dernière réfection, onze ans (intervalle entre les réfections précédentes) et quelques années de plus (les aménagements de 157 et de 168 étaient sans doute particulièrement résistants); cette période, nous l'avons encore augmentée d'une dizaine d'années pendant lesquelles on faisait usage d'un canal en mauvais état, sans songer à le réparer. Et nous voilà vers la fin du II^e siècle.

Trois arguments archéologiques corroborent ces estimations:

- L'analyse de la poterie a montré un inventaire strictement réservé aux trois derniers quarts du II^e siècle.
- La minceur des couches de circulation dans le carré 9 et de la chaussée qui longe le canal à l'est indique une fréquentation de courte durée et peu intensive: de 157 à la fin du siècle, soit à peine quarante ans.
- L'aspect sommaire des installations du ponton, du chemin de halage et même du renforcement du talus dénote le caractère provisoire de la totalité de l'ouvrage.

La dendrochronologie a permis d'établir des dates pour les travaux du canal, elle a montré leur progression au fur et à mesure des nécessités, de l'embouchure vers l'intérieur des terres; elle a contribué à définir la période d'utilisation de l'ouvrage. Tous ces renseignements seront pris en compte pour traiter les problèmes de l'origine et de la fonction du canal.

Le matériel, contexte et panorama

Provenances

Le matériel considéré (céramique, fer, os, verre, bois) a été récolté lors de la fouille 1980/1981. Il provient de la couche en relation avec la construction et l'exploitation du canal, couche qui en couvre les deux berges et en tapisse le fond. Elle repose soit directement sur les sables argileux stériles, dans lesquels le canal a été creusé, soit sur une couche d'occupation romaine du I^{er} siècle. Elle est recouverte par les sables ou limons qui ont comblé le canal dès la fin de son exploitation et ont finalement recou-

vert toute la plaine. Hormis un tesson préromain trouvé dans une couche inférieure (carré 4, couche équivalente à la couche 6 du profil sud du carré 8) et quelques trouvailles mélangées (romaines et plus récentes) dans l'humus superficiel, tout le matériel provient du niveau en relation avec le canal. Il n'y a pas de séquence stratigraphique à considérer, car ce niveau est indivisible en épaisseur. Par contre, il se présente différemment suivant que l'on est sur la berge droite ou gauche, dans sa partie boisée ou non.

Dans la partie boisée du canal (carrés 1 à 8 et Secteur 1 Nord), la couche se présente comme

un remblai de 10 à 20 cm d'épaisseur de déchets, de pierres calcaires et de sable. On y trouve notamment des fragments de tuiles, des os, des clous, de la poterie. Dans le fond du canal, la couche est plus graveleuse, les pierres calcaires sont en amas ou dispersées, restes de l'écroulement des murs, des berges et des aires de travail. Les fosses d'implantation des planches ont fourni aussi parfois des fragments de poterie.

Dans la partie non boisée (carré 9, Secteur 1 Sud et sondages 1981.11 à 15), cette couche est un limon sableux, tourbeux dans le fond du canal. Les déchets archéologiques y sont beaucoup plus rares.

La poterie est présentée par secteur fouillé et par genre. L'accès aux descriptions des pièces se fait par le *tableau récapitulatif* (p. 33). Les abréviations pour les secteurs sont les suivantes : S1S. = Secteur 1 Sud (1981.10); S1N. = Secteur 1 Nord (1981.10); S.S. = Sondages au Sud, (c'est-à-dire les n^{os} 1981.11 à 15); is. = trouvailles isolées; sous route = passage sous route (n^o 1981.31).

Inventaire général

Nous sommes frappés, à la lecture du tableau récapitulatif, par la quantité en fait très modeste du matériel archéologique récolté et en particulier de la poterie, 81 tessons seulement. Cela est dû sans conteste à la courte période d'utilisation du canal, et au fait qu'il ne s'agit pas d'un habitat mais d'un secteur de circulation. La présence de matériel de pêche (hameçons, flotteurs et filets), qui s'ajoute à l'attirail déjà trouvé en 1978 près du quai, atteste aussi cette activité près du canal. La présence de la planche en chêne n^o 2 appartenant à une barque de transport à fond plat échouée près du canal, ainsi que d'autres restes de barques, tels que petites chevilles en bois et nombreux clous (petits clous de calfatage et longs clous), sont le signe de l'intense trafic fluvial entre le lac et le port intérieur d'Avenches. Beaucoup d'os de bovidés éparpillés jusqu'à l'embouchure du canal rappellent que le halage des barques se faisait grâce à des bœufs. Quant au matériau ainsi transporté, le lit de pierres jaunes et quelques rares blocs de calcaire blanc et de tuf, éparpillés près du canal, sont les témoins de l'activité principale du port, c'est-à-dire le transport de matériaux de construction des carrières jurassiennes bien connues. En revanche, la poterie trouvée représente principalement la production locale. Il s'agit de vaisselle commune que les pêcheurs ou autres employés du port utilisaient pour leur besoin quotidien et jetaient au canal quand elle se brisait.

Répartition

A considérer la répartition géographique du matériel près du canal, tout en étant conscient

que la quantité de matériel récolté ne peut offrir une valeur statistique, nous sommes tentés de formuler quelques hypothèses.

Nous avons séparé la zone en quatre : la berge est, la berge ouest, boisée et non boisée respectivement, et avons comparé les nombres d'objets récoltés dans chacune de ces sous-zones. Il ressort que le plus grand nombre de poteries se trouve sur la berge est dans sa partie boisée, alors que les flotteurs se présentent en majorité sur la rive ouest non boisée (cinq dans le Secteur 1 zone Sud, un dans le carré 7 et point ailleurs). Les os se répartissent également surtout sur ces deux zones privilégiées et au fond du canal.

En conclusion, la berge ouest, qui était une mince bande de terre remblayée, consolidée par des murets en pierre sèche, à la façon d'une jetée, était fréquentée parfois par les pêcheurs (unique trouvaillie dans cette zone : un hameçon). Et c'est sur la berge est, partie boisée, que l'activité portuaire à proprement parler était la plus intense. Que ce soit pour le halage des barques, le parage ou la réparation de celles-ci, il y avait là une large bande de terre plate qui se prêtait à toutes sortes de travaux. C'est ainsi que l'on trouve de ce côté des clous en grand nombre, de la poterie, de nombreux os, tout en plus grande quantité que partout ailleurs.

Ces observations nous permettent de confirmer que la séparation partie boisée – partie non boisée ne correspond pas seulement à une nécessité d'aménagement de la rive, mais définissait aussi des zones de circulation différenciées. La possibilité de passage d'une rive à l'autre du canal s'impose ici naturellement. On circulait en amont sur les deux berges, mais surtout sur la berge ouest, reliée au reste du complexe du port par la petite plage qui bordait l'anse du lac, et reliée peut-être aussi à la route du port par une chaussée. Mais, vers le lac et l'embouchure du canal, les activités en relation avec l'exploitation du canal avaient lieu sur la vaste place aménagée sur la berge est uniquement.

Céramique²²

Parmi les 81 tessons récoltés, on trouve comme céramique importée 3 tessons de terre cuite sigillée du centre de la Gaule et 3 fragments d'amphores. La production locale ou régionale, qui forme le reste de l'inventaire, est représentée par 24 fragments de céramique gallo-romaine à revêtement argileux, 7 fragments de mortiers, 7 éléments de cruches à pâte claire et d'autres tessons non identifiables de céramique commune claire ou grise.

Les formes rencontrées peuvent couvrir chronologiquement toute la période du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle. Mais l'absence

²² D. Paunier a eu l'amabilité d'identifier et de commenter notre lot de poterie. Nous l'en remercions.

de formes exclusivement réservées au début du II^e siècle d'une part et au III^e siècle d'autre part, permet de restreindre la fourchette chronologique: la céramique se présente donc comme un ensemble très homogène, sinon très riche, de poteries d'usage courant dans les trois derniers quarts du II^e siècle. Cette période correspond d'ailleurs avec la datation dendrochronologique du canal (123? à fin II^e siècle après J.-C.).

Céramique commune de La Tène finale

Un seul bord de marmite, trouvé dans la couche 6 du carré 4, dite stérile, peut être daté de la période préromaine, ou éventuellement du I^{er} siècle après J.-C. Le tesson est usé, les surfaces très érodées. Il n'est pas dans sa situation d'origine.

Céramique en terre sigillée du centre de la Gaule

Les trois fragments trouvés sont datables des années 150 à 190, période d'importation de ce type de poterie en Helvétie.

Céramique gallo-romaine à revêtement argileux

Les poteries de ce type trouvées au canal appartiennent, du point de vue des formes et des décors ou revêtements, à la production des II^e-III^e siècles après J.-C.: on trouve quelques plats de forme dérivée de la sigillée classique (Drag. 32, Drag. 35), des gobelets ovoïdes barbotinés ou guillochés, à lèvre déversée ou à court col. Un fragment de gobelet à dépression, à revêtement noir, semble être notre témoin le plus tardif (fin du II^e siècle). Par contre, beaucoup de fragments à pâte douce claire et enduit mat brun à noir sont caractéristiques du début de la production des bols ovoïdes à enduit brillants de tradition La Tène.

Céramique commune à pâte claire – mortiers

La forme Guisan C1 (bord à bourrelet interne proéminent) est la plus fréquente dans notre zone. Elle ne se trouve à Avenches qu'au II^e siècle et au début du III^e siècle et est probablement de fabrication locale. Les mortiers à revêtement argileux, trouvés à 2 exemplaires, ne sont produits, eux aussi, qu'à partir du II^e siècle.

Céramique commune à pâte grise

Notons 2 fragments de terra nigra de tradition La Tène de fabrication indigène: l'un à revêtement argileux noir et décor à la roulette en damier, l'autre dite fumigée. La fourchette chronologique pour ces poteries ne peut être étendue au-delà du II^e siècle-première moitié du III^e siècle.

Matériel divers

Fer

Les clous trouvés ont tous des sections carrées, selon la technique du martelage; ils sont de longueurs très diverses. Beaucoup gisaient à proximité des planches de barques, auxquelles il faut donc les attribuer. Pour les autres, comme aucun pilotis ni aucune planche du boisage n'a jamais montré de traces de clous ou de trous de clous, l'attribution à des barques reste la plus vraisemblable. Ainsi, les très nombreux clous de 4-5 cm de long, à tête de 1 cm de diamètre, sont des clous de calfatage, alors que les clous plus longs, de 10 à 15 cm, servent à la fixation des planches et membrures.

Bois

Trois planches en chêne appartenant à l'origine à des barques ont été trouvées dans la zone du port. L'une, en 1973, gisait vraisemblablement au fond ou sur les rives du bassin du quai, côté est. Elle a déjà fait l'objet d'un article²³, mais nous présentons ici son dessin à titre de comparaison avec les autres (fig. 32). La planche n° 2, trouvée dans le carré 9 en 1981, était installée sur la rive en position de réutilisation (*supra*, p. 19). La planche n° 3, mise au jour elle aussi en 1981, gisait au fond de l'ancien lac, à environ 35 m en avant du quai du I^{er} siècle (fouille du «passage sous-route», *infra*, pp. 30 et 31). Également en relation avec des barques, mentionnons la découverte isolée de quelques petites chevilles de bois et d'un coin. Pour la description des barques, on se reportera *infra* aux pages 30 à 32.

Pierre

Les seuls fragments de pierres mentionnés dans le catalogue sont les fragments importés d'un matériau exceptionnel dans le site du canal, et ceux qui montraient des marques de taille.

²³ H. BÖGLI, «Vestiges d'une embarcation romaine à Avenches», dans *Helvetia archeologica* 5, 1974, N° 19/20, p. 92 ss.